



LE CABINET

NOTRE VOCATION

SERVICES

DOMAINES D'ACTIVITE

RECRUTEMENT

CONTACT

CREATION D'ENTREPRISE

TENUE DE COMPTABILITE

ETABLISSEMENT ET REVISION  
DES COMPTES ANNUELS

ASSISTANCE COMPTABLE  
PONCTUELLE

PAIE ET GESTION ADMINISTRA-  
TIVE DU PERSONNEL

CONSOLIDATION

ACQUISITION ET CESSION  
D'ENTREPRISE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSARIAT AUX APPORTS  
ET A LA FUSION

## ■ ASSISTANCE COMPTABLE PONCTUELLE

Le service comptable et financier de votre entreprise a pour mission de produire une information pertinente, c'est-à-dire fiable et disponible dans les délais impartis. Structuré pour atteindre cet objectif, il ne peut prévoir cependant certains événements exceptionnels :

- Absence prolongée, du directeur financier, du chef comptable, du contrôleur de gestion, ou d'un salarié au sein de la direction financière et comptable.
- Indisponibilité de ces mêmes personnes, dans leurs travaux courants, lorsqu'elles sont affectées à un projet.
- Surcroît temporaire de travail lié à la période de clôture des comptes annuels, notamment en cas d'effectif restreint ou de raccourcissement des délais de production.
- Survenance d'une restructuration au sein du groupe ou d'une opération juridique concernant l'entreprise, qui nécessite des compétences techniques particulières.
- Réponse aux demandes des commissaires aux comptes en matière d'analyse de comptes ou de mise à jour des rapprochements bancaires.

Ces événements entraînent souvent des retards significatifs dans l'enregistrement et l'analyse des opérations comptables, parfois même l'accumulation d'erreurs.

S'adaptant à l'urgence de la demande, un manager, expert comptable ou consultant expérimenté, se rend dans votre entreprise, prend connaissance de vos besoins, du contexte de la mission, et recense l'ensemble des travaux à réaliser.

Compte tenu de ces critères, il sélectionne le ou les collaborateurs selon leur expérience et la connaissance qu'ils ont de votre secteur d'activité. Un plan d'actions est formalisé par une lettre de mission qui précise les niveaux d'engagement réciproque.

Le manager est en charge du pilotage de la mission. Il est votre interlocuteur privilégié, sous la responsabilité d'un associé de Métoudi & Associés.

Pour réaliser les travaux qui leur sont confiés, un ou plusieurs collaborateurs de notre cabinet supervisent ou intègrent vos équipes. Compétents et motivés, ils sont immédiatement opérationnels et totalement dédiés à leur mission. Ils bénéficient du support technique et méthodologique du cabinet, ils assimilent très vite la culture de votre entreprise pour mieux vous apporter leur savoir-faire. Quelles que soient la durée et la complexité des travaux, vous pouvez vous reposer sur leur professionnalisme.

Lors de la réalisation de la mission, une procédure de suivi est mise en place. Elle peut donner lieu à la rédaction de comptes rendus réguliers. Si vous le souhaitez, un rapport de fin de mission détaille l'ensemble de la démarche réalisée. Le cas échéant, il comprend une analyse de l'organisation en place et suggère des améliorations concrètes.